

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 26 mars 2013 à 14 h 30

« Compléments aux perspectives du système de retraite en 2020, 2040 et 2060 :
les projections régime par régime »

Document N°21
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Perspectives 2020, 2040 et 2060
Le régime de retraite des salariés de la Banque de France

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Perspectives 2020, 2040 et 2060

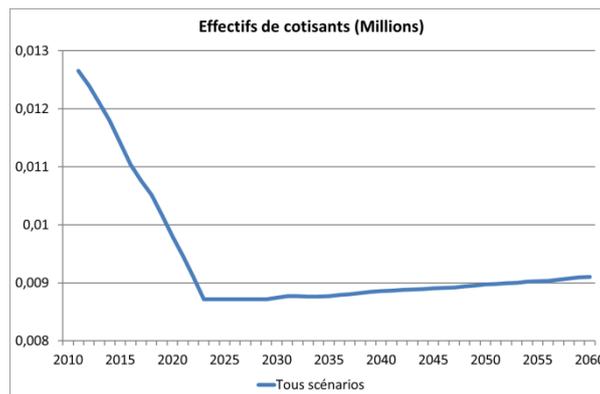
Le régime de la Banque de France

Le personnel titulaire de la Banque de France bénéficie d'un régime spécial de sécurité sociale, la caisse de réserve des employés (CRE) de la Banque de France.

Depuis le 1er avril 2007, les règles du régime ont été modifiées et sont désormais fixées par le règlement annexé au décret n° 2007-262 du 27 février 2007. Ce décret élargit la base des cotisations et refond le règlement des retraites en reprenant l'ensemble des mesures applicables à la fonction publique, notamment celles qui résultent de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites.

1. Les effectifs de cotisants et la masse des ressources

Les **effectifs de cotisants** de la Banque de France verraient leur nombre se réduire jusqu'en 2023, de près de 12 700 à près de 9 000 (non remplacement d'un affilié sur deux partant à la retraite), et sont supposés représenter, à partir de de cette date, une part constante de l'emploi total dans l'économie.

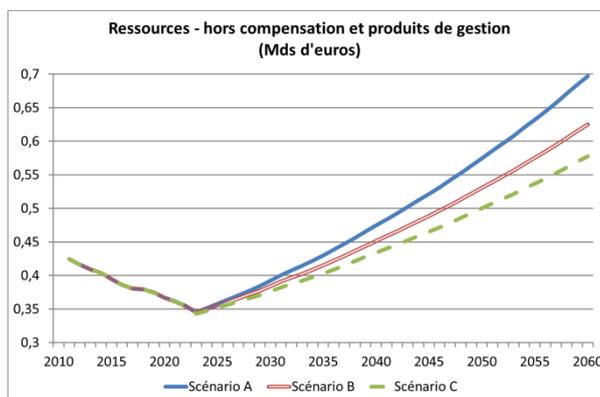


Le régime est notamment financé par le rendement des cotisations capitalisées (égal à la croissance du SMPT dans chacun des scénarios) et par une subvention d'équilibre de l'employeur. Le taux de cotisation employeur implicite permettant d'équilibrer le solde élargi est de 83,5 % sur la masse salariale plafonnée (60,2 % sur la masse salariale déplafonnée). Le compte commenté ici est celui calculé avec le taux de cotisation employeur implicite de l'année 2011.

Dans le cadre de la réforme des retraites de 2010, le taux de cotisation des salariés devrait passer de 7,85 % en 2012 à 10,80 % en 2022.

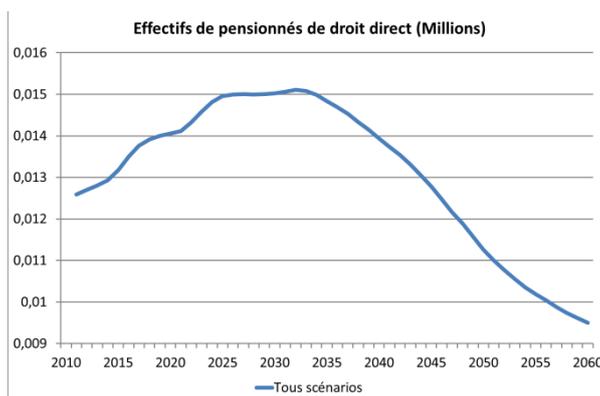
Compte tenu des hypothèses d'évolution des effectifs, et malgré la hausse du taux de cotisation salarié, la **masse des ressources** baisserait jusqu'en 2023 : de 420 millions d'euros au point de départ des projections (0,02 % du PIB) à 350 millions d'euros en 2023, quel que soit les scénarios. Au-delà de cette date, la stabilisation des effectifs cotisants, couplée au dynamisme du SMPT entraîne une hausse dynamique des ressources, qui récupèrent leur valeur de 2011 entre 2035 et 2040 selon les scénarios. La masse des ressources augmente

ensuite continument jusqu'en 2060 pour atteindre un montant de près de 700 millions dans le scénario A, près de 630 millions dans le scénario B et près de 580 millions dans le scénario C.



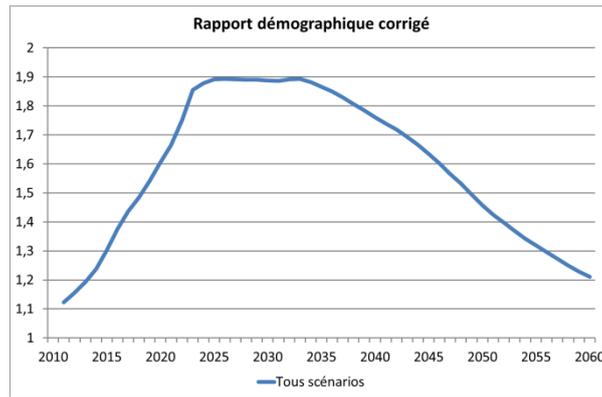
2. Les effectifs de retraités et la masse des pensions

Les **effectifs de retraités de droits directs** à la Banque de France devraient compter environ 3 000 personnes supplémentaires entre 2011 et 2032, passant de 12 à 15 000 environ. Ensuite, les effectifs de pensionnés devraient baisser entre 2033 et 2060 jusqu'à 9500. Ces inflexions reflètent avec retard les vagues de recrutement successives à la Banque de France.

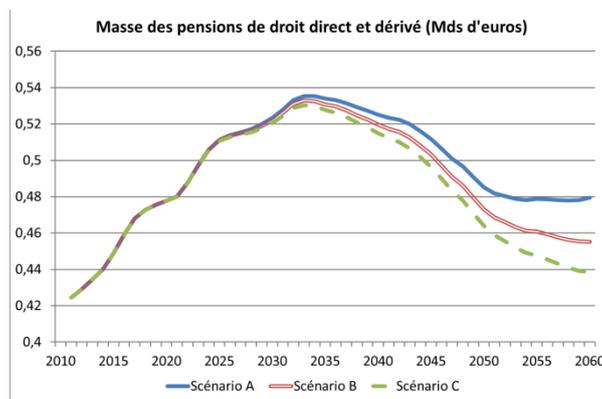


En 2011, **l'âge moyen de départ en retraite** est de 59,8 ans soit un âge inférieur à l'ouverture des droits (60 ans) du fait des possibilités de départs anticipés au titre des carrières longues, de la pénibilité, de l'invalidité ou offertes aux parents de 3 enfants réunissant 15 annuités de services effectifs. En dehors de ces cas, l'observation des comportements montre que la majorité des agents choisissent de bénéficier de leur retraite dès l'ouverture des droits. Compte tenu de ces éléments, les projections sont basées sur l'hypothèse que les agents partent sans décote ni surcote, leur pension étant calculée sur 41,75 annuités à partir de 2018. Du fait de l'entrée de plus en plus tardive dans la vie active, l'âge de départ en retraite devrait reculer à 64,7 ans en 2060.

Au final, le **ratio démographique corrigé** se dégraderait jusqu'en 2025, passant de 1,1 retraité par cotisant en 2011 à près de 1,9 retraité par cotisant, se stabiliserait entre 2025 et 2035, puis s'améliorerait jusqu'en 2060, à 1,2, soit quasiment la même valeur qu'au point de départ des projections.



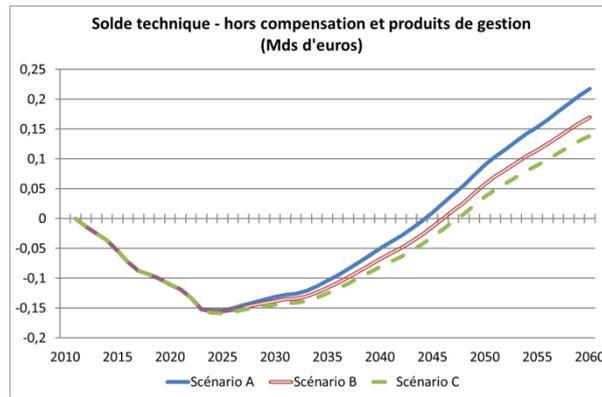
La **pension moyenne de droits directs** augmenterait, en termes réels, sur toute la période de projection, +45 % pour le scénario A entre 2011 et 2060, +38 % pour le scénario B et +33 % pour le scénario C. La pension moyenne de droits directs des anciens salariés de la Banque de France passerait ainsi de près de 30 000 euros par an en 2011, à respectivement 43 000, 41 000 et 39 000 euros en 2060 dans les scénarios A, B et C.



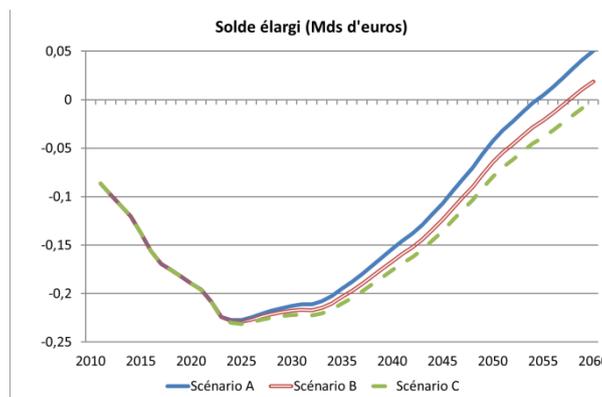
La **masse total des pensions, de droits directs et dérivés**, servies par le régime de la Banque de France, augmenterait donc jusqu'en 2033 – de 420 à 530 millions d'euros entre 2011 et 2035. Au-delà de cette date, la masse des pensions baisserait continuellement jusqu'en 2060 dans les trois scénarios. Les inflexions de la croissance de la masse des pensions renvoient principalement aux évolutions des effectifs de retraités.

3. Les soldes

Les masses de pensions servies croissant plus dynamiquement que les ressources jusqu'en 2023, le **solde technique** du régime de la Banque de France se dégraderait jusqu'à cette date passant de 0 à -150 millions d'euros. Par la suite, le solde technique s'améliorerait jusqu'à la fin de la période de projection : il redeviendrait positif à partir de 2044 pour le scénario A (2046 et 2047 respectivement pour les scénarios B et C) et atteindrait près de 220 millions d'euros en 2060 dans ce scénario (+ 170 et + 140 pour les scénarios B et C).



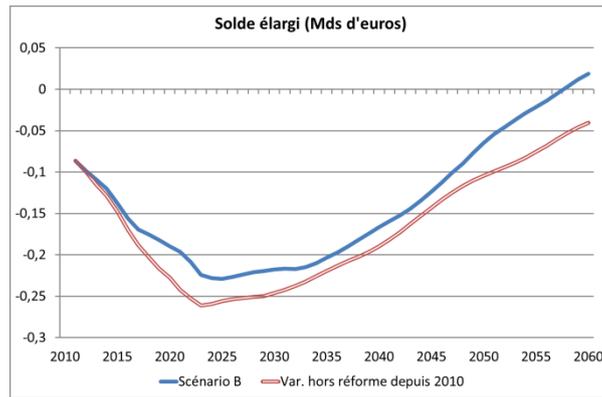
Le passage du solde technique au **solde élargi** induit une dégradation du solde du régime du fait des dépenses de gestion et des abondements du régime au fonds de réserves capitalisés afin qu'il puisse faire face aux dépenses futurs. Dans ce cadre, le solde élargi suit les mêmes inflexions que le solde technique mais redevient excédentaire en 2054 et 2058 respectivement pour les scénarios A et B et reste en besoin de financement pour dans le scénario C.



4. L'effet des mesures prises depuis 2010

Depuis 2010, plusieurs mesures concernent le régime de la Banque de France :

- le recul des bornes d'âge – de 60 à 62 ans pour l'âge d'ouverture des droits, de 65 à 67 ans pour l'âge d'annulation de la décote – et l'élargissement des possibilités de départ à la retraite anticipée à compter du 1^{er} novembre 2012 (décret du 2 juillet 2012) ;
- la hausse des taux de cotisation dans le régime de base, entre 2012 et 2022, liée à hauteur de 2,70 % à l'alignement sur le régime de base et à hauteur de 0,25 % à l'élargissement du dispositif longue carrière (décret du 2 juillet 2012).



L'ensemble des mesures prises depuis 2010 devrait finalement avoir pour effet d'accroître la **masse de cotisations** du régime (effet de décalage d'âge de liquidation et hausse des cotisations). Cela représenterait, en 2060, près de 20 millions d'euros de ressources supplémentaires. À moyen et long terme, les mesures conduiraient à augmenter de façon modérée le montant moyen des pensions servies, mais les retraités étant moins nombreux, la **masse des pensions** se réduirait, pour le régime de base. Au total, ces mesures améliorent le solde du régime de la Banque de France d'environ 60 millions d'euros en 2060.

BDF - Résultats (1)

Ressources (hors compensation et produits de gestion)		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Tous scénarios Cotisants (Millions)		0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Scé. A	Ressources (Mds d'euros)	0,4	0,4	0,392	0,475	0,6	0,7
	Ressources (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,000	0,000	0,0%	0,0%
Scé. B	Ressources (Mds d'euros)	0,4	0,4	0,384	0,452	0,5	0,6
	Ressources (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,000	0,000	0,0%	0,0%
Scé. C	Ressources (Mds d'euros)	0,4	0,4	0,377	0,434	0,5	0,6
	Ressources (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,000	0,000	0,0%	0,0%

Masse des pensions		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Tous scénarios Pensionnés de droit direct (Millions)		0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0,01
Scé. A	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	29 592	30 139	31 492	33 390	36 681	43 027
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	0,4	0,5	0,523	0,5	0,5	0,479
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Scé. B	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	29 592	30 138	31 412	33 047	35 766	40 857
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	0,4	0,5	0,522	0,5	0,5	0,455
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Scé. C	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	29 592	30 138	31 319	32 749	35 072	39 343
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	0,4	0,5	0,520	0,5	0,5	0,438
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Rapport démographique corrigé*		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Tous scénarios		1,1	1,6	1,9	1,8	1,5	1,2

Solde technique (hors compensation et produits de gestion)		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Mds d'euros	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,2
	% de PIB	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Scé. B	Mds d'euros	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,2
	% de PIB	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Scé. C	Mds d'euros	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,1
	% de PIB	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Solde élargi		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. A	Mds d'euros	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	0,0	0,1
	% de PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
Scé. B	Mds d'euros	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	0,0
	% de PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
Scé. C	Mds d'euros	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	0,0
	% de PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,2%

		Evolutions en moyennes annuelles					Croissance totale 2011-2060
		2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060	
Cotisants (%)	Tous scénarios	-2,8%	-1,1%	0,1%	0,1%	0,1%	-28,1%
	Scénario A	-1,6%	0,7%	1,9%	1,9%	1,9%	64,2%
	Scénario B	-1,6%	0,4%	1,6%	1,6%	1,6%	47,2%
Total des ressources (%)	Scénario C	-1,6%	0,2%	1,4%	1,4%	1,4%	36,0%
	Tous scénarios	1,2%	0,7%	-0,8%	-2,1%	-1,7%	-24,5%
	Scénario A	0,2%	0,4%	0,6%	0,9%	1,6%	45,4%
Pensionnés de droit direct (%)	Scénario B	0,2%	0,4%	0,5%	0,8%	1,3%	38,1%
	Scénario C	0,2%	0,4%	0,4%	0,7%	1,2%	33,0%
	Scénario A	1,3%	0,9%	0,0%	-0,8%	-0,1%	13,0%
Pension annuelle moyenne de droit direct (%)	Scénario B	1,3%	0,9%	0,0%	-0,9%	-0,4%	7,3%
	Scénario C	1,3%	0,9%	-0,1%	-1,0%	-0,6%	3,3%
	Scénario A						

* Cotisants / [Pensionnés de droit direct + (Pensionnés de droit dérivé / 2)]

BDF - Résultats (2)

Ressources (hors compensation et produits de gestion)		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. B	Cotisants (Millions)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
	Ressources (Mds d'euros)	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6
	Ressources (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Var. hors réforme depuis 2010	Cotisants (Millions)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
	Ressources (Mds d'euros)	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6
	Ressources (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Masse des pensions		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. B	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0,01
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	29 592	30 138	31 412	33 047	35 766	40 857
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Var. hors réforme depuis 2010	Pensionnés de droit direct (Millions)	0,01	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01
	Pension annuelle moyenne de droit direct (euros)	29 592	30 012	31 191	32 853	36 293	41 530
	Pensions de droit direct et dérivé (Mds d'euros)	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5
	Pensions de droit direct et dérivé (% de PIB)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Rapport démographique corrigé*		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. B		1,1	1,6	1,9	1,8	1,5	1,2
Var. hors réforme depuis 2010		1,1	1,7	2,0	1,8	1,6	1,3

Solde technique (hors compensation et produits de gestion)		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. B	Mds d'euros	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,2
	% de PIB	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Var. hors réforme depuis 2010	Mds d'euros	0,0	-0,2	-0,2	-0,1	0,0	0,1
	% de PIB	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Solde élargi		2011	2020	2030	2040	2050	2060
Scé. B	Mds d'euros	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	0,0
	% de PIB	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
Var. hors réforme depuis 2010	Mds d'euros	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	0,0
	% de PIB	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Situation financière cumulée en % de PIB		0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,2%

		Evolutions en moyennes annuelles					Croissance totale
		2011-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2050-2060	2011-2060
Cotisants (%)	Scénario B	-2,8%	-1,1%	0,1%	0,1%	0,1%	-28,1%
	Var. hors réforme depuis 2010	-2,7%	-1,2%	0,1%	0,1%	0,2%	-28,0%
Total des ressources (%)	Scénario B	-1,6%	0,4%	1,6%	1,6%	1,6%	47,2%
	Var. hors réforme depuis 2010	-1,7%	0,3%	1,5%	1,5%	1,6%	38,3%
Pensionnés de droit direct (%)	Scénario B	1,2%	0,7%	-0,8%	-2,1%	-1,7%	-24,5%
	Var. hors réforme depuis 2010	2,3%	0,4%	-0,9%	-1,9%	-1,1%	-14,7%
Pension annuelle moyenne de droit direct (%)	Scénario B	0,2%	0,4%	0,5%	0,8%	1,3%	38,1%
	Var. hors réforme depuis 2010	0,2%	0,4%	0,5%	1,0%	1,4%	40,3%
Masse des pensions (%)	Scénario B	1,3%	0,9%	0,0%	-0,9%	-0,4%	7,3%
	Var. hors réforme depuis 2010	2,2%	0,6%	-0,2%	-0,6%	0,1%	21,3%

* Cotisants / [Pensionnés de droit direct + (Pensionnés de droit dérivé / 2)]